

FILIÈRE COIFFURE



Le **COIFFEUR** est un professionnel qualifié qui a le sens du relationnel, de l'observation et de la créativité. Styliste, visagiste, le coiffeur conseille la clientèle pour les services proposés en tenant compte de ses envies et de sa personnalité.

Le coiffeur est un spécialiste des soins capillaires et de l'hygiène de la chevelure : soins, shampooing, coupes, coiffages, brushing, permanentes, couleurs....

Le coiffeur propose des soins destinés à sa clientèle masculine (rasage, taille de la barbe et de la moustache). Il peut également vendre des produits de soins.

Aimable et disponible, il instaure avec la clientèle, une relation de confiance pour la fidéliser. En professionnel de la mode, il doit se tenir informé des tendances et ne pas hésiter à innover.

Les formations accessibles au CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan

FORMATION	PRE-REQUIS	DUREE	Nombre de semaines de cours au CFA	
			EN 1 AN	EN 2 ANS
CAP COIFFURE	/	2 ANS OU 1 AN SELON PROFIL	12 semaines	24 semaines
MC COIFFURE COUPE COULEUR	Etre titulaire du CAP Coiffure	1 AN	12 semaines	/
BP COIFFURE	Etre titulaire du CAP Coiffure	2 ANS	/	26 semaines
BM COIFFURE	Etre titulaire du BP Coiffure	PAR MODULES (durée variable selon la nature du contrat)	1 à 2 journées par semaine	

BP COIFFURE



OBJECTIFS :

Le titulaire du BP Coiffure acquiert l'ensemble des savoirs, en autonomie, à la pratique du métier.

Il maîtrise l'ensemble des services :

- accueil du client,
- conseil, vente
- réalisation de coiffures personnalisées
- coiffures événementielles
- coiffures masculines et entretien pilo-facial

PRÉREQUIS :

Etre titulaire du CAP coiffure

PUBLIC :

Candidat répondant **aux prérequis**

MODALITÉS D'ACCÈS :

Dossier de candidature / test de positionnement / sélection sur dossier

DURÉE:

Parcours en 2 ans

VALIDATION :

BP Coiffure (Niveau IV) ou blocs de compétences du diplôme.

INTERVENANTS :

Professeurs du CFA

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Epreuves en Contrôle en Cours de Formation (CCF)

Livret d'apprentissage

Visite en entreprise

Séances de tutorat (Accompagnement individualisé)

Bulletins semestriels avec avis de l'équipe pédagogique.

MODALITÉS D'ORGANISATION :

Par année de formation :

- 13 semaines de cours théoriques et pratiques au CFA de la Chambre de Métiers et d'Artisanat
- 35h heures de cours par semaine
- 39 semaines de période d'application en entreprise (dont 5 semaines de congés payés)

CONTENU DE LA FORMATION :

• Enseignements Transversaux (117 h) :

Anglais, Expression ouverture sur le monde

• Enseignements techniques et professionnels (793h) :

Pratique professionnelle, Technologie, Biologie, Gestion, Chimie, Cadre organisationnel et réglementaire, Arts appliqués, Vente conseil

MOYENS TECHNIQUES :

Salons pédagogiques pour les pratiques professionnelles

Salles de cours

Salles de cours équipées en moyens numériques

Centre de Ressources multimédias

Interventions de partenaires professionnels

EMPLOI :

Le titulaire d'un BP Coiffure peut exercer son activité en tant qu'artisan ou salarié en entreprise. Il peut aussi prétendre devenir manager, coiffeur studio ou théâtre, formateur, consultant en vente, travailler à l'étranger

Référentiel national accessible sur : www.educsol.fr

